

Tours, le 20/06/2024

Madame, Monsieur,

Les engagements d'équipes pour les prochains championnats 65+ qui auront lieu les 19 et 26 septembre, 3,10,17 octobre 2024 pour la phase de poules sont **ouverts jusqu'au 18 aout 2024**.

INSCRIPTION VIA ADOC - Lors de l'inscription, les équipes sont systématiquement **affectées à la division la plus basse**, l'organisateur changera cette affectation **en fonction du poids des équipes** engagées (le poids des équipes sera calculé avec le classement connu au moment de la confection du calendrier). Les meilleures équipes seront affectées en division pré-régionale.

Tarif des inscriptions : 50€ par équipe - modalité de règlement

- Prélèvement le 30 septembre 2024 pour les clubs ayant pris l'option.
- Par **chèque** : réception au comité **au plus tard le 18 aout 2024** si pas option prélèvement.

Suite à cette inscription, le club **doit adresser au Comité avant le 18 aout 2024 (par email)** :

- la **liste des 3 meilleurs joueurs** susceptibles de participer (**nés en 1960 et avant**), avec leur dernier classement mensuel connu (le poids des équipes sera calculé lui avec le classement connu au moment de la confection du calendrier).

PRE-REGION (pas d'ententes possibles) :

- ✓ 3 simples et 1 Double
- ✓ Les joueurs de simples peuvent jouer le Double (soit 3 joueurs minimum)
- ✓ Formats de jeu : Format 2 pour les Simples et pour le Double (**pas de point décisif**)
- ✓ 1 point par partie gagnée en Simple et 2 points pour le Double gagné
- ✓ Dans ce championnat, un joueur de 75 ans et plus peut participer à condition de ne pas avoir joué dans le championnat Pré régional 75+ Messieurs pour la saison sportive 2025.

DEPARTEMENT (ententes de clubs possibles)

- ✓ 3 simples et 1 Double
- ✓ Les joueurs de simples peuvent jouer le Double (soit 3 joueurs minimum)
- ✓ Formats de jeu : Format 2 pour les Simples et pour le Double (**pas de point décisif**)
- ✓ 1 point par partie gagnée en Simple et 2 points pour le Double gagné

Les rencontres sont prévues le jeudi à 9h.

Cette compétition étant homologuée sur la saison sportive 2025, les joueurs participants devront être **titulaires de la licence 2025 au plus tard le 18 septembre 2024 en division Pré-régionale et la veille de la rencontre pour la division départementale**.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Pour la Commission VETERANS/SENIORS +
Valérie FIOT